

# Les langues du Pacifique

Claire Moyse-Faurie

Directeur de recherche émérite au CNRS

*Poussières d'archipel, poussières d'îles, mais aussi poussières d'idiomes : l'Océanie s'exprime en deux mille langues environ, soit un tiers des langues du monde. Des langues à l'origine parfois controversée, des langues quasi-orphelines et menacées d'extinction, des langues aujourd'hui préservées, pour certaines officiellement enseignées, qui nous en apprennent beaucoup sur les migrations, les peuplements, les modes de vie de leurs locuteurs.*

## *Que parle-t-on en Océanie ?*

- Les plus anciennes, les **langues aborigènes d'Australie** sont localisées sur le continent australien lui-même, dans les îles du détroit de Torrès au nord et, au sud, en Tasmanie. Sur les 227 langues encore vivantes, certaines sont menacées d'extinction. À l'heure actuelle, à peine le tiers des Aborigènes, soit 47 000 personnes, parlent une langue vernaculaire. Beaucoup plus nombreuses et diversifiées au nord du continent, les langues aborigènes présentent, en dépit de l'ancienneté de leur implantation, une unité typologique assez nette. Ces convergences justifient de les regrouper dans un « macro-phylum (sorte de super-famille) australien ».

- Les **langues papoues** sont parlées dans les Hautes et Basses Terres de Nouvelle-Guinée, dans l'archipel des Bismarck, à Bougainville (nord des îles Salomon), ainsi qu'à Timor et dans l'archipel des Moluques. Le premier peuplement de la Nouvelle-Guinée est presque aussi ancien que celui de l'Australie. Pourtant, aucune des langues papoues actuelles ne peut témoigner d'un lien avec les langues aborigènes. Selon le linguiste William Foley, il existe environ 750 langues papoues regroupées en une soixantaine de familles. Étant donné la profondeur historique, il est impossible de savoir si l'extraordinaire diversité des langues papoues reflète une différenciation *in situ* ou si plusieurs migrations se sont succédé. Sur le plan typologique, la plupart de ces langues sont des langues à tons et présentent un ordre des mots Sujet-Objet-Verbe.

- Les **langues austronésiennes** (800 à 1 000 langues) sont regroupées en une seule grande famille, remarquable par le nombre de langues qu'elle englobe et par le fait que ces dernières sont majoritairement parlées dans des îles, souvent très éloignées les unes des autres. L'expansion austronésienne, performance extraordinaire dans l'histoire humaine, a débuté il y a environ 6 000 ans, à partir de Taïwan. Après avoir gagné les Philippines, Bornéo, l'Indonésie, Timor et l'archipel des Moluques, les Austronésiens se sont installés le long des côtes de Papouasie et dans l'archipel des Bismarck – lieu d'émergence de la culture Lapita il y a environ 3 500 ans. Leur progression vers l'est s'est ensuite poursuivie sur un laps de temps assez court vers des régions encore inhabitées (îles Salomon, Micronésie, Vanuatu, Nouvelle-Calédonie, Fidji et Polynésie occidentale) pour atteindre les régions les plus éloignées d'Océanie (Polynésie orientale avec la Nouvelle-Zélande au sud, Hawaii au nord-est et l'île de Pâques à l'est) et Madagascar, à l'ouest, ces dernières 800 à 1200 années.

- Enfin, on trouve en Océanie des langues d'introduction récente : **langues indo-européennes** ou **asiatiques** (hindi, français, anglais, espagnol, hollandais, chinois, etc.), legs des colons, fonctionnaires, travailleurs sous contrat, déportés ou bagnards qui ont fait souche en Océanie ; **pidgins** et **créoles** (hiri-motu en Papouasie-Nouvelle-Guinée, pijin aux îles Salomon, bislama au Vanuatu, kriol au Queensland ou encore tayo en Nouvelle-Calédonie), fruits du contact entre les populations autochtones et les commerçants européens, ou de regroupements autoritaires d'ethnies différentes.

### *Apports de la linguistique austronésienne à la connaissance du monde océanien*

Les langues austronésiennes parlées de nos jours témoignent à la fois des grandes migrations des Austronésiens et de leur origine commune. L'examen des différents lexiques montre un fonds de vocabulaire reflétant une communauté de culture quant aux modes de subsistance, aux techniques (horticulture, pêche et navigation) ou encore aux systèmes de parenté et d'alliance. Bien que descendant d'une même « langue mère », les langues austronésiennes sont maintenant très diversifiées, tant sur le plan des sons que de la grammaire. Cette diversité s'explique à la fois par des évolutions internes propres à une langue ou à un sous-groupe et par les échanges entre les différents archipels. Enfin, dès les premiers contacts avec l'Occident, les langues océaniques se sont enrichies d'emprunts aux langues indo-européennes (produits alimentaires, techniques nouvelles, vocabulaire religieux et administratif).

La comparaison de ces langues, basée sur la recherche de correspondances régulières, a permis une classification génétique mettant en évidence leur degré de parenté, et leur répartition en groupes et sous-groupes.

Les grands voyageurs européens des XII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, espagnols (Torrès et Quiros), hollandais (Tasman, Le Maire et Schouten), français (Bougainville et La Pérouse), anglais (Wallis et Cook) ramenaient de leurs expéditions à travers le Pacifique des listes de mots glanés auprès des populations océaniques. La parenté entre les langues indonésiennes et les langues polynésiennes a été très tôt mise en évidence ; par contre, l'inclusion dans la famille austronésienne des langues mélanésiennes, plus diversifiées et phonétiquement complexes, a été beaucoup plus tardive.

La famille austronésienne comprend plusieurs branches : d'une part, les langues de Taïwan, berceau de cette famille, de l'autre, la branche malayo-polynésienne et son sous-groupe océanien, le plus important, puisqu'il comprend l'ensemble des langues mélanésiennes (environ 350), polynésiennes (une quarantaine) et micronésiennes (une vingtaine), et concerne environ trois millions de personnes. Si certaines, comme le samoan, le tongien ou le fidjien comptent plus de cent mille locuteurs, elles n'en comportent, pour la plupart, que quelques milliers ; plusieurs sont même en voie de disparition ou se sont éteintes ces dernières décennies. Le Vanuatu détient le record de la plus haute densité linguistique au monde : une centaine de langues parlées par un peu moins de deux cent mille personnes.

La linguistique historique a permis de mettre en évidence la parenté de ces langues, de reconstruire une proto-langue ou forme hypothétique de la langue mère et de définir les sous-groupements à l'intérieur de la famille austronésienne ; elle a aussi permis de reconstituer un vocabulaire commun qui nous renseigne sur l'environnement géographique, la vie matérielle et les institutions sociales de la population originelle avant sa dispersion à travers l'Océanie. Nous savons ainsi que les locuteurs austronésiens avaient une économie tournée à la fois vers la mer et l'horticulture. Voici, à titre d'exemples, quelques reconstructions proposées par le linguiste américain Robert Blust :

- navigation et techniques de pêche : \**layaR*, voile ; \**limas*, écope ; \**wa'ka*, pirogue à balancier ; \**jila*, baume ; \**bubu*, nasse ; \**kawil*, hameçon ; \**apuapu*, flotteur du filet ;

- plantes cultivées et termes horticoles : \**pajay*, riz (en plantation) ; \**beRas*, riz récolté ; \**baCaR*, millet ; \**biRaQ*, taro géant ; \**qubi*, igname ; \**punti*, bananier ; \**kuluR*, fruit à pain ; \**niuR*,

cocotier ; \**qani*, récolter (riz) ;

- animaux domestiques : \*(*w*)*asu*, chien ; \**beRek*, cochon (domestiqué?) ; \**babuy*, cochon (sauvage?) ; \**manuk*, volaille, oiseau.

Les récentes découvertes archéologiques (restes végétaux – graines de plantes cultivées, traces d'amidon et de cristaux sur des outils d'obsidienne –, et vestiges de poteries, coquillages, arêtes de poissons, os de tortues, hameçons en coquillage, dans des sites au nord de l'archipel des Bismarck) corroborent ces données linguistiques et témoignent que la civilisation « Lapita » alliait des pratiques horticoles à une parfaite maîtrise de la mer.

Les termes de parenté reconstruits en proto-océanien font apparaître l'importante distinction entre père et frère du père (\**tama*) d'une part, et frère de la mère (\**matuqa*) d'autre part, ainsi que la distinction entre les enfants (incluant les enfants de frère : \**natu*) d'une part et les enfants de sœur (neveux croisés : \*(*qa*)*law*) d'autre part. Une autre opposition importante en Océanie entre aîné (\**tuqaka*) et cadet (\**tasi*) de même sexe indique un système de rang privilégiant la primogéniture (Ozanne-Rivierre, 2000).

La linguistique historique présente néanmoins des lacunes : elle ne donne pas d'indication fiable sur la chronologie de la diffusion ou sur la date d'apparition d'un sous-groupement linguistique particulier. Toutefois, la confrontation des données archéologiques et linguistiques permet de dater la scission du proto-océanien aux environs de 1500-1200 avant J.-C. et de situer son *homeland* dans l'archipel des Bismarck. De même, la diffusion de l'agriculture (associée à la culture pré-Lapita) à partir des îles d'Asie du Sud-Est vers 5500 avant J.-C. semble correspondre à la première diffusion des langues austronésiennes.

### **Linguistique et génétique**

Depuis quelques décennies, la génétique s'intéresse elle aussi à l'Océanie et à son peuplement. Toutefois, la prise en compte des données fournies par cette discipline, en regard des données linguistiques, appelle la plus grande prudence car il n'y a pas forcément adéquation entre filiation génétique et filiation linguistique, entre parenté génétique des populations et parenté des langues. Par exemple, les Négritos des Philippines parlent des langues austronésiennes, alors qu'ils sont génétiquement assez éloignés des Austronésiens ; mais, présents dans cette région bien avant l'arrivée des populations qui y ont introduit l'agriculture, ils ont en fait adopté la langue de ces horticulteurs austronésiens.

Diverses hypothèses ont souvent opposé linguistes, archéologues et généticiens quant au peuplement de la Polynésie, parmi lesquelles :

- l'hypothèse d'un modèle « train express » : les ancêtres des Polynésiens proviennent de Taïwan, d'où des agriculteurs parlant des langues austronésiennes ont pris le large, évitant dans leur migration les locuteurs de langues papoues et laissant derrière eux des poteries décorées caractéristiques. Du point de vue génétique, les données de l'ADN mitochondrial confortent cette hypothèse.

- celle d'un modèle plus intégré, faisant état d'au moins quelques contacts entre Austronésiens et Papous : les ancêtres des Polynésiens auraient migré lentement à travers la Mélanésie avant de coloniser le reste du Pacifique, ce que corroborent les résultats d'études génétiques sur le chromosome Y.

### **Tradition et écriture**

Les textes de littérature orale, remarquables par leur richesse stylistique et sémantique, contiennent par ailleurs de précieuses indications sur les institutions locales, et quelquefois même sur la localisation ou la chronologie d'événements anciens. L'étude des traditions orales est ainsi l'un des domaines où l'approche pluridisciplinaire est la plus féconde, entre archéologues,

anthropologues, historiens et linguistes (voir à titre d'exemple, Bensa et Rivierre 1982).

Les langues océaniques sont encore dans leur grande majorité des langues orales. Les missionnaires, à partir du XIXe siècle, ont été les premiers à proposer des conventions d'écriture. Les linguistes ont à leur tour tenté d'imposer des systèmes de transcription plus rigoureux, basés sur la phonologie, avec plus ou moins de succès car des habitudes d'écriture, quoique récentes, étaient déjà bien ancrées.

### *Politiques linguistiques*

De toutes les langues océaniques, seuls le chamorro (Guam), le maori (Nouvelle-Zélande), le fidjien, le samoan, le tongien et le hawaïen ont le statut de langue officielle. En matière d'enseignement, la multiplicité des langues (particulièrement en Mélanésie) et leur complexité ont imposé des choix souvent drastiques aux gouvernements, même lorsqu'ils étaient bien disposés à l'égard des langues vernaculaires. Dans certaines anciennes colonies anglaises (Fidji, Samoa, Tonga et certaines régions d'Australie par exemple), les enfants apprennent à lire et à écrire dans leur langue maternelle avant de passer à l'anglais, sans que le bilinguisme nuise à leur réussite scolaire et sociale. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, depuis la fin des années soixante-dix, l'enseignement des langues vernaculaires tend à se généraliser dans les écoles pré-élémentaires « Tok Ples Pri Skul », mises en place par les communautés rurales sous l'égide du gouvernement.

Reste que dans les pays plurilingues, l'avenir des langues océaniques, délaissées par le système éducatif, est des plus incertains. Quelques associations, le plus souvent religieuses, tentent elles aussi d'œuvrer en faveur des langues vernaculaires. Malgré ces efforts, la plupart de ces langues, marginalisées de fait par les langues européennes et les pidgins, ou par celles comportant un nombre plus important de locuteurs, sont aujourd'hui menacées.

### *Langues océaniques de France*

Trente-sept langues ont été reconnues « langues régionales de France », aux côtés du français, seule langue officielle ; dans les trois pays ou territoires français d'outre-mer, le français a longtemps été la seule langue autorisée à l'école, dans les médias et dans l'administration. Cependant, depuis une trentaine d'années, tant sur le plan législatif que sur celui de la considération apportée aux langues vernaculaires, la situation linguistique dans ces territoires a beaucoup évolué.

#### *a) Polynésie française*

Sept langues polynésiennes sont parlées en Polynésie française, par environ 150 000 locuteurs (sur 220 000 habitants). Le tahitien, langue majoritaire (60%), sert de langue véhiculaire, aux côtés du français, dans l'ensemble du territoire. Viennent ensuite la langue des Tuamotu, le marquisien, les trois langues des îles australes (ruturu, ra'ivavae, rapa) et le mangarévien.

Le tahitien est écrit depuis le début du XIXe siècle ; son écriture a été mise au point par les missionnaires anglais, pour traduire la Bible. Après une période d'enseignement bilingue, le tahitien est exclu du système scolaire en 1880, date de l'annexion ; il demeure cependant la langue liturgique de l'Église évangélique. Au bord de l'extinction après la seconde guerre mondiale, il renaît dans les années 1970 avec la création de l'Académie tahitienne (1974) qui se donne pour but de préserver le tahitien, d'en fixer l'orthographe, le vocabulaire et les règles de grammaire et d'aider à la publication d'ouvrages en tahitien. En 1981, l'extension de la loi Deixonne (loi du 11 janvier 1951) à la Polynésie française permet la mise en place d'un enseignement des langues vernaculaires à tous les niveaux scolaires depuis le primaire jusqu'à l'université. Avec le statut d'autonomie interne de 1984, l'enseignement du tahitien devient obligatoire dans toutes les écoles maternelles et élémentaires, à raison de deux heures et demie par semaine. Enfin, 1997 voit l'instauration d'un Capes français/tahitien. La langue et la culture tahitiennes sont étudiées dans les Instituts de formation des maîtres et à l'université. L'avenir des six autres langues de Polynésie française, doublement minoritaires, par rapport au français et au tahitien, semble plus compromis.

## ***b) Nouvelle-Calédonie***

En Nouvelle-Calédonie, la prise en compte des langues vernaculaires a été plus tardive. On dénombre vingt-huit langues kanak parlées par environ 90 000 personnes (sur une population totale de 210 000). La langue la plus parlée est le drehu (environ 15 000 locuteurs) ; le nengone, le paicî, le xârâcùù et l'ajïë comptent chacune entre 4 000 et 6 000 locuteurs. D'autres langues n'ont plus que quelques dizaines de locuteurs, voire une poignée, tel le sichë. Il existe aussi un créole, le tayo, parlé dans la région de Saint-Louis, près de Nouméa. À cela s'ajoutent les langues des minorités : Wallisiens et Futuniens (17 000) ; Tahitiens, Vietnamiens, Javanais, Ni-Vanuatu, Antillais, chacune de ces communautés représentant moins de 3% de la population.

Les Kanaks n'ont longtemps eu accès qu'aux écoles missionnaires où l'usage des langues vernaculaires fut interdit, par décret du gouverneur Guillain, en 1863, donc dix ans seulement après l'annexion, et l'usage écrit des langues kanak, en dehors du domaine religieux, sévèrement réprimé jusqu'en 1970. Malgré cela, aux îles Loyauté, les missionnaires protestants, qui ont toujours prôné l'usage écrit et oral des langues locales, ont contourné ces interdictions et une grande majorité des Loyaltiens lisent et écrivent tant leur langue maternelle que le français. À la fin des années soixante-dix, les revendications kanak ont conduit à la création de l'Institut mélanésien, puis à celle d'un Bureau des langues vernaculaires dépendant du vice-rectorat (1979) chargé d'élaborer des documents pédagogiques afin de permettre leur enseignement au collège. Les « événements » vont bousculer ces initiatives, jugées nettement insuffisantes. En 1985, à la suite du boycott des élections territoriales, des écoles populaires kanak (les EPK) sont ouvertes dans plusieurs régions, avec pour but de mettre en valeur l'identité et la culture kanak au moyen d'un enseignement dit « en langue ». À partir de 1991, les Provinces, nouvelles entités administratives, prennent le relais en mettant en place des structures ayant pour objectif une meilleure prise en compte de la langue et de l'identité culturelle des enfants. En 1992, la loi Deixonne est étendue au territoire, et quatre langues kanak (paicî, drehu, nengone et ajïë) sont introduites comme matières à option au baccalauréat. Enfin, les Accords de Nouméa de 1998 stipulent que « les langues kanak sont, avec le français, langues d'éducation et de culture. Leur place dans l'enseignement et les médias doit donc être accrue et faire l'objet d'une réflexion approfondie ». Un Deug « Langues et culture régionales » est créé en 1999, puis une licence en 2001, à l'université de Nouvelle-Calédonie. Le fait de privilégier ces quatre langues n'est pas sans conséquence pour les vingt-quatre restantes : autrefois, il existait en Nouvelle-Calédonie ce que le linguiste A.-G. Haudricourt a appelé un « bilinguisme égalitaire ». On risque maintenant d'assister à un déséquilibre entre les langues enseignées et les autres, et de provoquer le déclin de ces dernières. À condition de ne pas trop tarder, la création d'une Académie des langues kanak, prévue par les Accords de Nouméa, pourra peut-être renverser cette tendance.

## ***c) Wallis et Futuna***

La population de Wallis (14 000 habitants) et Futuna (5000 habitants) est homogène, puisque ces îles n'ont pas été une colonie de peuplement. Seuls les fonctionnaires, le plus souvent de passage pour deux ou trois ans, ne parlent pas la langue locale (wallisien à Wallis, futunien à Futuna). La loi Deixonne n'a pas encore été étendue à ce territoire. Cependant, depuis 1997, de timides expériences d'accueil en langue vernaculaire – avec le soutien des parents et des chefferies coutumières – ont été mises en place à l'instigation de la Direction de l'enseignement catholique qui a en charge l'enseignement en maternelle et en classes élémentaires.

Comme toutes les langues du monde, les langues océaniques, font partie du patrimoine culturel et linguistique de l'humanité. Écrites ou orales, elle sont uniques dans leur façon de percevoir le monde, de le mettre en mots, de classer et raisonner, et sont précieuses de savoirs et de spécificités culturelles.

Claire Moyse-Faurie

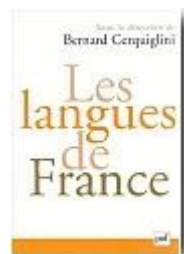
Juillet 2003

Copyright Clio 2021 - Tous droits réservés

## Bibliographie



Les chemins de l'Alliance  
Alban Bensa et Jean-Claude Rivierre  
*Peeters, Paris, 1982*



Les langues de France  
Sous la direction de Bernard Cerquiglini  
*PUF, Paris, 2003*



Problème de comparatisme austronésien : la phonologie diachronique  
des corrélations et la reconstruction du système consonantique  
André-Georges Haudricourt  
*In Bulletin de la Société linguistique de Paris, 59, pp. 105-118*  
*Paris, 1964*



Les langues d'Océanie  
André-Georges Haudricourt  
*In A. Dorsin角度-Smets éd., L'Océanie : histoire et culture, pp. 103-105*  
*Meddens, Bruxelles, 1978*



Langues minoritaires et politiques linguistiques : le cas des langues  
océaniques  
Claire Moyse-Faurie  
*In Les langues en danger, Mémoire n° 8 de la Société linguistique de*  
*Paris, pp. 79-104*  
*Peeters, Paris, 1999*



Langues d'Océanie et histoire  
Françoise Ozanne-Rivière  
*In A. Bensa et J.-C. Rivierre éd., Le Pacifique : un monde éparé*  
*L'Harmattan, Paris, 1998*



Terminologie de parenté proto-océanienne, continuité et changement  
dans les langues kanak  
Françoise Ozanne-Rivière  
*In A. Bensa et I. Leblic éd., E, pays kanak, Ethnologie, linguistique,*  
*archéologie, histoire de la Nouvelle-Calédonie, pp. 69-100*  
*Editions de la MSH, Paris, 2000*